

# RESPONS

la responsabilité sociale des cadres

## Analyse des premiers résultats (juin 2007)

Le questionnaire RESPONS mis en place par l'IRESCA permet à chaque participant de faire part de son avis sur la responsabilité sociale des cadres. Il comprend 30 questions réparties sur 4 pages.

Dès la réponse à la dernière question, le participant découvre son profil sur 3 critères :

- ce que je sais
- ce que je fais
- mon entreprise

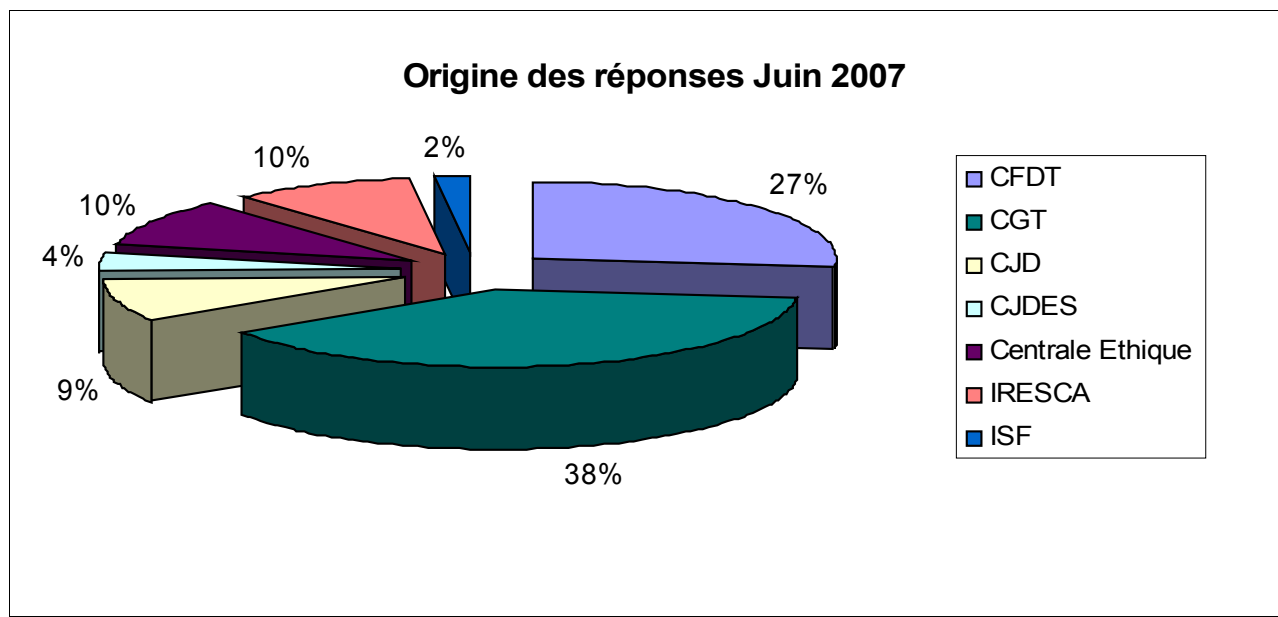
Lancé en Mars 2007, ce questionnaire a recueilli un millier de réponses à fin juin 2007. Ce document a pour objectif de présenter une première analyse rapide de ces 1000 premières réponses. Une analyse plus complète sera réalisée dans le second semestre 2007. Une version anglaise est en cours de diffusion.

Ce document présente quelques informations portant à la fois sur

- les acteurs, les partenaires,
- les résultats synthétiques par critères,
- les résultats détaillés par question.

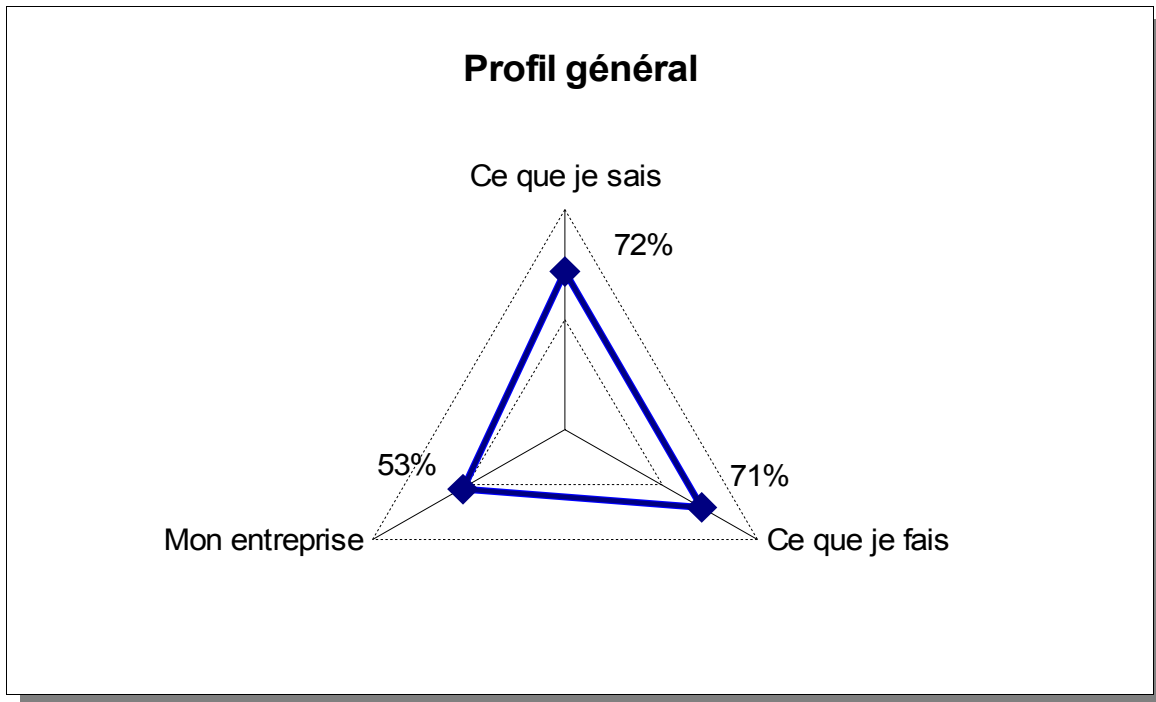
### Les acteurs, les partenaires

Chaque partenaire IRESCA dispose d'un lien permettant de faire répondre les membres de ses réseaux. L'analyse de l'origine des passages dans le questionnaire montre que l'ensemble des acteurs regroupés dans IRESCA ont bien joué le jeu, plusieurs d'entre eux étant à l'origine d'un nombre significatif de passages.

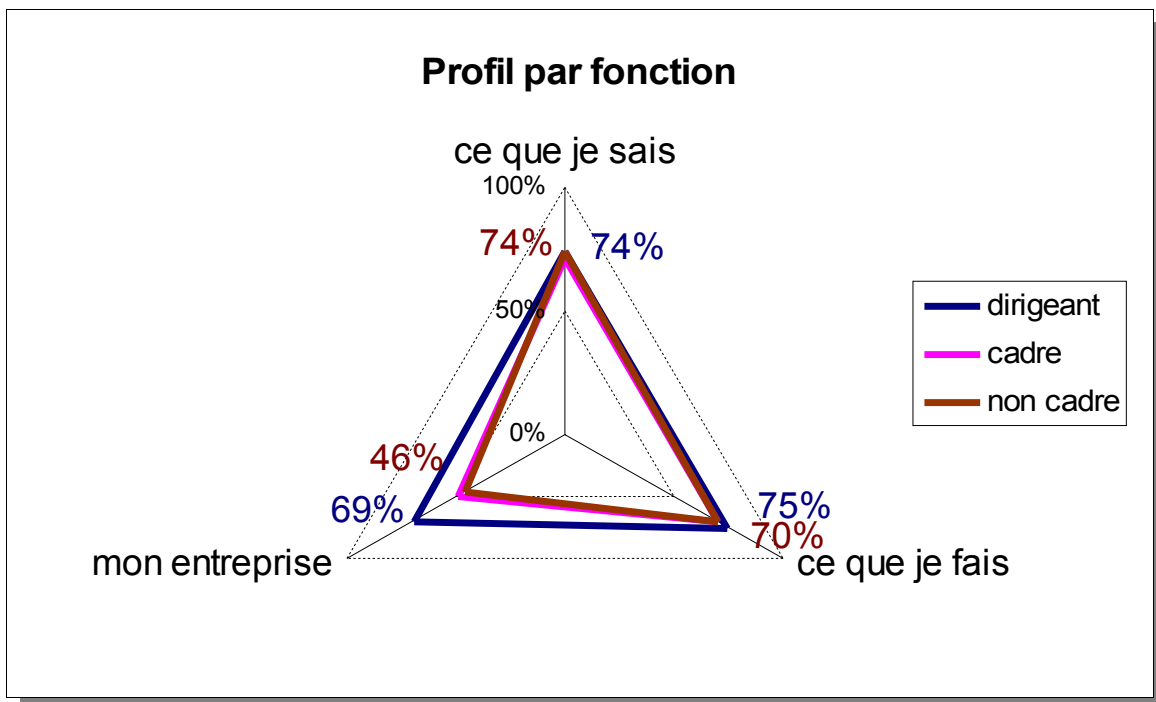


## Les résultats synthétiques par critère

Sur les résultats proprement dit, le profil moyen par critères montre d'assez bon scores sur les critères « ce que je sais » et « ce que je fais ». Le score est plus mitigé sur l'entreprise, avec à peine plus de 50%.

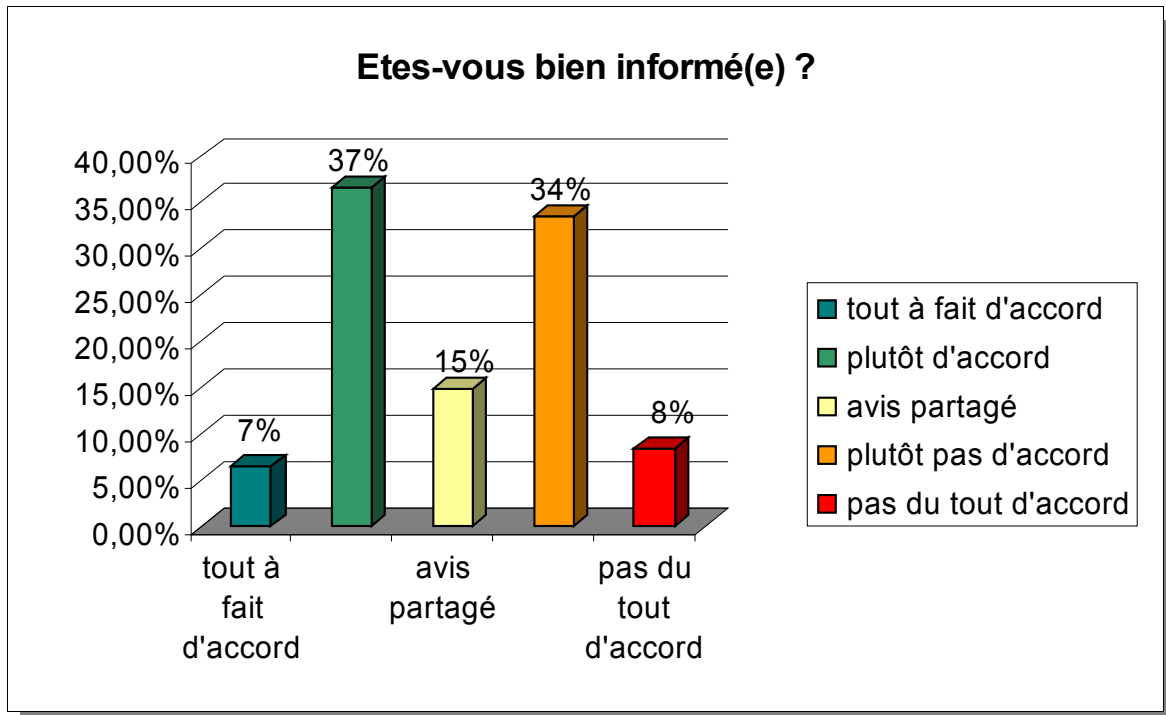


Une analyse de ces mêmes informations réparties par fonctions montrent que les dirigeants, cadres et non cadres sont à égalité sur le critère « ce que je sais ». Par contre des différences apparaissent, en particulier pour la perception du fonctionnement de l'entreprise : le score de 69% pour les dirigeants tombe à 46% pour les non cadres.

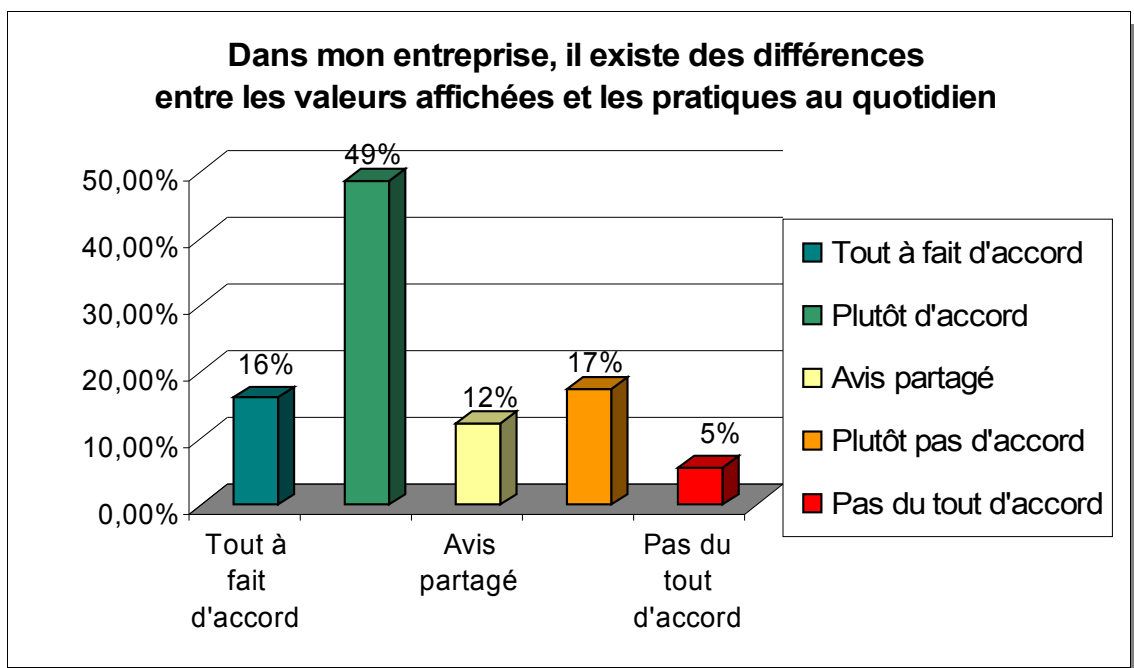


## Les résultats détaillés par question

Même si le critère « ce que je sais » présente un score moyen plutôt élevé, la réponse à la question « Pensez-vous être correctement informé(e) en matière de responsabilité sociale » fait apparaître assez nettement deux sous groupes, avec peu d'avis tranchés.

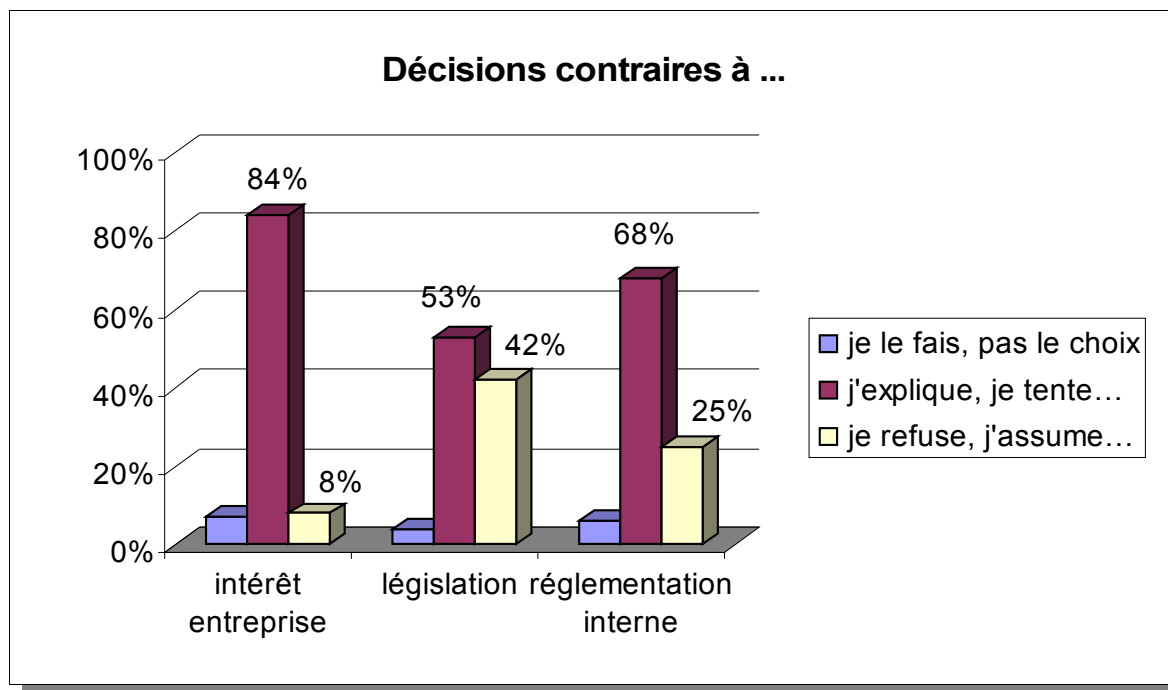


Pour une large majorité de répondants (65%) il existe des différences entre les valeurs affichées et les pratiques au quotidien de leur entreprise.

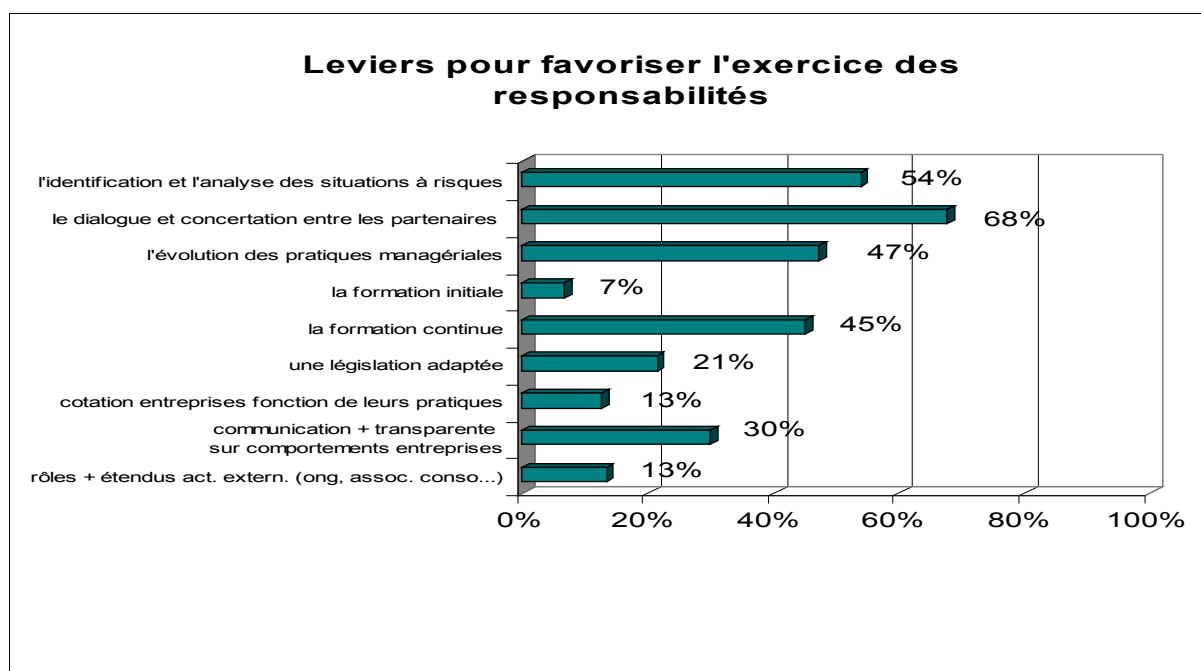


Trois questions clés portent sur l'attitude du répondant face à des demandes semblant contraire à l'intérêt de l'entreprise, à la législation, ou encore à la réglementation interne.

Très clairement c'est dans le cas de conflit avec l'intérêt de l'entreprise que le participant tente d'expliquer, de faire changer d'avis (84%). Prudence aussi vis à vis de la législation avec 42% des répondants refusant de céder à une demande qui leur semble contraire à la législation. Les attitudes d'acceptation passive « je le fais, je n'ai pas le choix... » restent exceptionnelles avec nettement moins de 10% des réponses quelle que soit la situation.



2 leviers se détachent à plus de 50% pour favoriser l'exercice des responsabilités : le dialogue et la concertation (68%), l'identification et l'analyse des situations à risques (54%). L'évolution des pratiques managériales (47%) et la formation continue (45%) suivent de prêt. La formation initiale par contre arrive en tout dernier avec seulement 7% des réponses.



Dans une suite assez logique, la question portant sur les mesures législatives met en tête le droit d'alerte assorti de protections efficaces. En moyenne les participants ont coché 2 cases dans cette question en comportant 4. Les écarts restent assez faibles entre les premiers et les derniers choix.

